



Saint-Victor-sur-Rhins Décembre 2023

www.stvictorsurhins.fr

J'AIME LA LOIRE PROPRES

un appel à la mobilisation le 16 mars 2024

On dénombre encore de trop nombreux dépôts sauvages de déchets et d'ordures aux portes de nos villes, dans nos campagnes, nos fleuves et nos rivières.

L'opération « J'aime la Loire Propre » est la déclinaison de l'opération nationale « J'aime la Nature Propre » (JLNP) et a pour objectif de mobiliser un maximum de personnes sur des opérations participatives de nettoyage de la nature.

JLNP rassemble le réseau fédéral des chasseurs, des pêcheurs, de la protection des milieux aquatiques et des sports de pleine nature. Sans oublier les collectivités territoriales et les entreprises prêtes à s'engager pour la protection de l'environnement.

Que vous soyez un particulier, une entreprise, une collectivité ou tout simplement un amoureux de la nature, les Fédérations des chasseurs, de randonnée pédestre et des pêcheurs vous invitent à vous mobiliser le 16 mars 2024. La participation à cette action écocitoyenne de nettoyage est basée sur le volontariat.

Dans le département, ce sera la 14^{ème} édition de cette opération. Ce ne sont pas moins de 42 lieux de rendez-vous, 3 entreprises partenaires qui sont SUEZ, ENEDIS Et le Crédit Agricole, un engagement fort des associations de pêches, de chasse mais aussi de 28 mairies, de 3 communautés de communes.

Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, cette action écocitoyenne vise aussi à favoriser les échanges entre usagers de la nature, au sein du monde rural, pour mieux vivre la nature ensemble. Pour le président de la FDC, Gérard AUBRET, « toutes les personnes sensibles à l'environnement ou encore aux questions relatives à la pollution doivent rejoindre les chasseurs pour participer à cette expérience utile et conviviale »

Pour tout comprendre, rendez-vous sur le site internet www.jaimelanaturepropre.fr qui détailles les lieux et les horaires de rendez-vous



ÉTAT-CIVIL

Naissances	
VALLIER Romy	16 octobre
Décès	
RICARD Michel	19 octobre

MANIFESTATIONS

JANVIER

Assemblée Générale et Galette des Rois, La Joie de Vivre

Jeudi 4 : salle des anciens

Galette des Rois, Placemusophiles

Vendredi 12 : salle des anciens

Vœux du Maire

Dimanche 14, salle des charpentes

Choucroute au club, la Joie de Vivre

Jeudi 18, salle des anciens

Galette des Rois des Présidents des associations

Vendredi 19, mairie

Concours de belote, Boule Amicale

Mercredi 31, boulodrome

FÉVRIER

Vente à emporter, Classes en 4

Samedi 3, Place Carnot

Concours de belote, la Joie de Vivre

Jeudi 15, salle des 3 chènes

Soirée dansante, Rhins Sportif Football

Samedi 24, salle des sports

Concours de belote, Boule Amicale

Mercredi 28, boulodrome

MARS

Livre d'or, Classes en 3

Vendredi 8, salle des fêtes

Concours d'ouverture, Boule Amicale

Samedi 9, boulodrome

Repas au restaurant, la Joie de Vivre

Jeudi 14

Soirée dansante, Classes en 4

Samedi 16, salle des sports

Concours de belote, Boule Amicale

Mercredi 27, boulodrome



« Les vœux du maire » est un moment privilégié.

C'est un moment où nous nous retrouvons autour d'une galette et d'un peu de cidre, un moment d'échange et de partage. Toutes les générations se retrouvent.

Cette année, nous avons passé au mois de mai le cap du mi-mandat, et je ferai le 14 janvier un bilan par rapport à ce que nous avons prévu lors de notre campagne aux élections municipale. Vous êtes tous cordialement invités.

En attendant, passez de belles fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis. Amusez-vous bien mais soyez raisonnable (pas de volant, si vous avez bu). Que la nouvelle année soit joyeuse et remplie de bonheur, avec la santé, du travail et un avenir radieux.

SKI CLUB



Le ski club est un prolongement du sou des écoles. Ce sont des familles bénévoles qui sont membres actifs de l'association. Comme chaque année, le ski club a inauguré la saison avec une vente de tripes qui a eu lieu le 25 novembre. Cet événement festif a une fois de plus souligné l'implication des habitants pour faire vivre les associations de leur village. Depuis le 6 décembre les permanences des locations ont recommencé, rue du Marnanton et ce jusqu'en mars. Il est possible d'y louer du matériel de ski pour 15€ le weekend et 40€ la semaine. Le 10 février aura lieu la sortie du ski club qui permet aux enfants de l'école de découvrir les premières sensations de glisse pour certains ou de confirmer leur appétence pour d'autres.

MARCHÉ DE NOËL



Encore une belle réussite pour notre traditionnel marché de Noël, malgré le changement de date, de jour et de lieu.

Avec cette année 32 exposants et beaucoup de nouveautés.

Le Père Noël était là aussi avec Stella et Marcus de la Pat'Patrouille, pour la plus grande joie des enfants !

Nous remercions tous les visiteurs d'être venus si nombreux.

Nous voudrions aussi remercier la mairie et les agents communaux pour leur grande aide.

Le Comité Des Fêtes, vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !!!!



REPAS DES ANCIENS

Le 1^{er} octobre s'est tenu notre traditionnel repas des aînés. Chants, danses et convivialité ont accompagné un excellent repas préparé par les Nouveaux Voyageurs. « Les Cousins » ont mis l'ambiance et fait tourner nos têtes et nos hanches. Nous étions plus de 100 à la salle des trois chènes. Vivement le prochain.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal des jeunes a organisé une animation le vendredi 8 décembre sur la place du village. Au programme : décoration du sapin par les enfants, crêpes, bonbons, vin chaud, chocolat chaud.

Le club des jeunes, le sou des écoles étaient aussi de la partie !

Lors de cette soirée, l'école a organisé une vente de décorations de Noël au profit du Téléthon.

Une belle animation qui permet aux petits comme aux grands d'entrer dans la magie de Noël !



CLUB DES JEUNES

Depuis l'été dernier, se met en place un club des jeunes au sein de la commune.

Le but de ce club des jeunes étant qu'ils puissent se retrouver pour organiser des projets qui leur tiennent à cœur, pouvoir échanger ensemble.

Leurs projets pour l'instant sont la création d'une association et l'organisation d'un voyage pour assister au grand prix en Belgique sur 2024. Ils sont motivés et regorgent d'idées plus créatives les unes que les autres. Si tu as entre 12 et 16 ans et que tu veux les rejoindre surtout n'hésite pas. Appelle la mairie, nous te donnerons les coordonnées de l'élue en charge de la jeunesse.



DÉCORATIONS DU VILLAGE

Merci aux commerçants d'avoir si bien décoré leur vitrine et une dédicace spéciale aux bénévoles, aux élus et aux habitants, qui pour la deuxième année, ont réalisé de magnifiques décorations de Noël. Venez nombreux au bourg pour les admirer.



TROC COPLER



La journée « troc et réemploi » s'est déroulée le dimanche 26 novembre à la salle des 3 chênes. De nombreux visiteurs sont venus échanger des affaires (livres, vaisselles, vêtements...). Il y a eu deux spectacles musicaux à destination des enfants concernant le recyclage. La responsable du service déchets de la COR est venue voir l'organisation et le fonctionnement de cette journée. Un record a été établi avec plus de 1 tonne d'objets échangés. Tout ce qui reste en fin de journée est offert à Emmaüs Roanne Mably.



EXPO MAIRIE

Les artistes de 5 à 93 ans de St Victor ont exposé à la salle des anciens et à la salle charpentes plus de 200 œuvres. Il y avait de la marqueterie, de la sculpture sur bois, de la vannerie, de la peinture, de la céramique et de la poterie. Nous avons apprécié la qualité de leur travail et de leur imagination. Vivement l'année prochaine en espérant un peu plus de visiteurs.



PLAN COMMUNAL DE DÉNEIGEMENT



La municipalité a établi un plan communal de déneigement afin de définir un circuit prioritaire, sachant que si la neige tombe partout au même moment, il n'en est pas de même pour les engins et les hommes qui ne peuvent pas être partout à la fois.

Il est rappelé que chacun est responsable du déneigement et verglas, au droit de sa façade ou de son terrain.

Vous pouvez faciliter le travail du service de déneigement en :

- Respectant la signalisation
- Vous déplaçant avec des équipements appropriés
- Ne vous engageant pas sur une voie non déneigée au risque de vous bloquer et de stopper le véhicule
- Laissant la priorité aux engins de salage et de déneigement
- Ne plaçant pas les conteneurs à ordures à des endroits où ils risquent d'être ensevelis ou endommagés et de gêner les opérations de déneigement.

Le document complet peut être consulté en mairie sur simple demande.

APICULTEUR

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année pendant la période obligatoire (du 1^{er} septembre au 31 décembre) les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre total et leurs emplacements. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

La déclaration se fait soit par internet <http://agriculture-portail.6tzen.fr> ou par courrier à l'adresse CORTEX /DGAL déclarations des ruches BP 165 93331 Neuilly sur Marne en envoyant le CERFA N°13995*06 à récupérer en mairie ou sur internet



DÉPART CHRISTINE



Une page va se tourner dans notre village. Christine prend sa retraite bien méritée. Elle était arrivée à St Victor il y a 10 ans. Dans un premier temps, elle était installée à l'angle de la rue de Thizy et de la rue du Marnanton, avant de prendre la place du bar restaurant chez Michel. Que retenir de ces moments ??? Un grand et magnifique sourire et un superbe accueil, de la disponibilité, toujours prête à satisfaire ses clients. Souhaitons-lui des voyages, des sourires de ses petits-enfants.

Bienvenue à Thibaud Mondon. Nous lui faisons entièrement confiance. Belle réussite à lui.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2023

Participation au fonctionnement du RASED

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune de Charlieu accueille au sein de son école publique un réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED) avec une psychologue scolaire qui intervient dans toutes les écoles du canton de Charlieu.

Le Conseil Municipal décide de verser une aide de 120 € à la commune de Charlieu, au titre de sa contribution au réseau d'aide aux élèves en difficulté.

Présentation du programme d'actions démarche centre-bourg

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les fiches d'actions qui ont été élaborées, en collaboration avec la CoPLER, lors de plusieurs ateliers, réunissant des membres du conseil municipal.

La commune a également présenté sa candidature à « Village d'avenir » auprès de la Préfecture de la Loire.

Avancement du dossier assainissement

Le dossier avance et un accord a été trouvé avec la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien, pour se raccorder à la station intercommunale d'Amplepuis.

Le dossier sera mis à jour par le Bureau d'études OXYRIA, qui en a la maîtrise d'œuvre.

Questions diverses

Monsieur le Maire :

Présente l'application mobile CoPLER App, à télécharger gratuitement : guide et annuaire, agenda et actualités, notifications et alertes, offres d'emplois etc... de l'ensemble du territoire

Informe que les pièces d'identité (cartes nationales d'identité, passeports) pourront être réalisées à la mairie de Saint-Symphorien-de-Lay (à l'accueil France Services)

Fait le compte-rendu de la réunion concernant les chemins de randonnée à la CoPLER. Le référent chemins désigné est André FESSY.

Fait le bilan de l'inauguration de la salle des 3 chênes.

Confie à Gabriel GIRARD le soin de répertorier les lieux où pourraient être plantés des arbres, notamment fruitiers.

Demande que la nouvelle rédaction du Plan Communal de Sauvegarde soit finalisée avant la fin de l'année 2023. Les conseillers municipaux démissionnaires ont été remplacés dans leurs missions.

Maryline BROSETTE fait le point sur l'école. La mairie recherche une personne pour 2H par jour scolaire, le temps de midi, pour s'occuper d'un enfant en difficulté.

Le club des jeunes est relancé depuis début septembre. 6 à 7 jeunes se retrouvent régulièrement et ont pour projet un voyage en Belgique, au circuit de Francorchamps.

Gabriel GIRARD fait le bilan du 1^{er} forum des entreprises et des associations. Ce fut un moment très convivial, il y a manqué de visiteurs. Pour une prochaine édition, il faudra revoir la date (plutôt en mars), améliorer la communication et réfléchir au lieu.

Denis POULARD a constaté il y a quelques jours un dépôt sauvage vers les conteneurs. André FESSY l'informe que les agents communaux ont débarrassé cet amas de plâtré, vieux meubles et lustres.

Gérard DURILLON signale que la Fédération de Football l'a contacté pour lui signifier que les barrières devaient être installées au terrain de foot avant fin novembre. Denis POULARD et André FESSY prennent rendez-vous pour le lendemain pour étudier cet aménagement.

André FESSY fait le point sur les travaux en cours ou terminés : passage de l'épaveuse, réfection du chemin des Goines et de l'impasse des 4 vents ; taille des haies par les agents communaux. Des nids de poules seront bouchés dans les prochains jours par les agents communaux.

Des devis ont été demandés pour le marquage au sol du parking des 3 chênes, ainsi que pour l'aménagement de massifs et jardinières à la salle des 3 chênes.



CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2023

Demande de participation financière de la mairie d'Amplepuis pour la construction d'un gymnase spécialisé

M. le Maire présente le courrier de M. le Maire d'Amplepuis en date du 15 septembre 2023, concernant la construction d'un gymnase spécialisé, comprenant également un mur d'escalade.

Le montant des travaux estimé à 2527500 € HT a été réévalué à plus de 3 millions d'€ HT, auquel s'ajoute le coût de l'équipement de la nouvelle salle de gymnastique pour 100 000 €. M. le Maire souhaite mutualiser les équipements et rappelle que pour l'année 2022-2023, sur les 440 adhérents des associations de gymnastique, seulement 32% étaient des amplepuisiens.

Sachant que la commune de St Victor dispose de 47 adhérents à ces associations, il sollicite une participation financière pour le matériel. Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, refuse la demande de subvention.

Subvention exceptionnelle à l'association des parents d'élèves du collège Nicolas Conté de Régny

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée la demande de subvention de l'association des parents d'élèves du Collège Nicolas Conté de Régny, qui était en sommeil depuis quelques années, faute de parents bénévoles pour s'en occuper. Des parents se sont mobilisés et cherchent à développer cette association, notamment en proposant de nouveau l'achat groupé de fournitures scolaires.

Le Conseil municipal décide d'allouer une subvention de 400 €.

Location des salles communales – révision des tarifs

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs de la salle des 3 chênes comme suit :

	La semaine, du lundi au vendredi	Le week-end du vendredi soir au lundi matin
Particuliers, associations locales, entreprises locales	500,00 €	1 000,00 €
1 ^{ère} location des associations locales	250,00 €	500,00 €
CoPLER	Gratuit	Gratuit
Forfait nettoyage	350,00 €	350,00 €
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €

Les tarifs des autres salles communales restent inchangés.

Demande de subvention départementale voirie communale et rurale 2024

Le Conseil municipal décide de présenter un dossier de demande de subvention au titre du programme de voirie communale et rurale 2024, pour la réfection des chemins communaux de « la Sarre » et « des Gris ».

L'intégralité des comptes rendus du conseil municipal est consultable sur le site Internet www.stvictorsurrhins.fr ou en mairie.

